



BULLETIN D'INFORMATION

DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 7 novembre 2017

Le 16 novembre Mobilisons-nous !

En six mois de mandature le gouvernement Macron-Phillipe continue son offensive contre le monde du travail. Après les « ordonnances » qui commencent à s'appliquer, le gouvernement a décidé la baisse des indemnités de chômage au 1^{er} novembre ainsi que l'augmentation de la consultation chez le médecin. Jusqu'à cette date, celle-ci coûtait 25€, désormais le patient pourrait payer 46€ ou 62€ grâce à un accord passé entre l'Assurance maladie et les médecins qui pourront facturer davantage certaines consultations dites « complexes » ou « très complexes ». Ce nouveau racket sur les malades arrive juste après la décision de hausse du forfait hospitalier de 2€ à partir de janvier 2018.

À cela s'ajoute la baisse des contrats aidés, de l'aide au logement, la remise en cause de la formation professionnelle, les attaques contre les retraites et bien d'autres mesures toutes aussi nocives pour les travailleurs.

Dans le même temps, Macron qui a déclaré avec mépris à la population guyanaise ne pas être « le Père Noël » et son premier ministre, avec la même arrogance aux Antilles, que le gouvernement n'est pas « une compagnie d'assurance », multiplie les largesses à l'égard du patronat qu'ils couvrent de milliards en transformant le CICE en baisse de cotisations patronales, en les exonérant durablement de cotisations sociales, en supprimant l'ISF, etc.

Toutes ces aides et ces lois ne concourent qu'à un seul objectif : permettre au patronat d'accroître des profits en aggravant l'exploitation des travailleurs. Mais non content de se remplir les poches en siphonnant au passage par tous les bouts les finances publiques, le patronat par le biais du Medef, ose encore crier à l'« injustice totale » devant la décision du gouvernement d'instaurer une surtaxe exceptionnelle sur les résultats des 320 plus grandes entreprises de France. Parmi ces entreprises figurent les groupes du CAC 40 qui ont réalisé plus de 50 milliards de bénéfices sur les six premiers mois de l'année !

En faisant mine de hausser le ton devant un gouvernement qui lui est entièrement dévoué, la bourgeoisie veut montrer que c'est elle qui commande et que les Macron, Philippe ou autres Penicaud ne sont là que pour servir ses intérêts. En effet, c'est pour permettre à une minorité de nantis de s'enrichir que le gouvernement mène une guerre sociale contre l'ensemble des travailleurs.

Si nous ne voulons pas que nos conditions de travail et de vie continuent de se dégrader au profit de la classe capitaliste, nous devons organiser la riposte collectivement : salariés du privé et du public, chômeurs, retraités, jeunes.

Le 16 novembre, la CGTR, FO, la FSU et les syndicats étudiants et lycéens appellent à une journée de grève et de manifestations.

Il faut faire de cette journée une réussite en mobilisant les travailleurs dans les entreprises et en participant aux activités de préparation : diffusions de tracts, etc.

La manifestation démarrera du Petit marché pour aller jusqu'à la Préfecture.

Encore des économies sur le dos des chômeurs

Le gouvernement a décidé de baisser les indemnités de chômage à partir du 1^{er} novembre.

Ce sont les chômeurs de plus de 50 ans qui sont cette fois-ci visés par cette mesure qui avait été préparée par Hollande et son ministre des Finances d'alors, Macron.

Jusqu'à maintenant au delà de 50 ans, les chômeurs pouvaient toucher jusqu'à 36 mois d'indemnités. Avec cette nouvelle réforme, il faudra attendre 55 ans. Pour ceux qui ont entre 50 et 54 ans, ils n'auront droit qu'à 24 mois puis 30 mois d'indemnités.

L'argent que le gouvernement prend aux chômeurs ira dans les poches du patronat.

Révoltant !

Tribunal : eRcane harcèle et licencie un militant ouvrier et s'en sort à bon compte

Employé comme ouvrier agricole à la sélection des cannes à eRcane (groupe Tereos) depuis 2008, Jolfrid Narayanin, militant CGTR, n'a cessé de se battre pour défendre les intérêts de ses camarades de travail (salaires, conditions de travail, respect de la part de la hiérarchie), ce qui lui a valu l'hostilité ouverte de la direction qui n'a cessé de manoeuvrer pour se débarrasser de lui.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Il a fallu qu'elle s'y reprenne à quatre fois pour parvenir à ses fins. Elle a obtenu l'autorisation de le licencier cette année par l'inspection du travail.

Notre camarade a été aux prud'hommes pour harcèlement anti-syndical en 2014. Débouté, il a fait appel. Par arrêt du 24 octobre 2017, eRcane est finalement condamné à lui payer la somme de « 1500 € au titre de dommages et intérêts pour discrimination syndicale ».

Une indemnité bien insuffisante pour réparer les dommages subis par Jolfrid et bien indulgente pour ces patrons qui bafouent quotidiennement les droits des travailleurs.

Pan sur le bec de l'OGEC !

Par arrêt du 31 octobre, la Chambre d'Appel de Saint Denis a finalement condamné l'OGEC Ecole Catholique Sainte Geneviève de Saint André à payer 16 376,79 € au titre d'heures supplémentaires effectuées de février 2011 à décembre 2013, mais non payées, à une secrétaire, ainsi qu'à 500 € au titre des frais de dossier (article 700).

L'OGEC se voit là sanctionner à juste titre. Cet organisme privé se signale depuis des années par sa propension à bafouer les droits de ses employées et à l'autoritarisme. Ce jugement arrive à point nommé !

Grève des ouvriers de la NRL.

Les ouvriers qui travaillent sur la plateforme « Zourite » se sont mis en grève depuis lundi à l'appel des syndicats CFDT et CGTR.

Ces travailleurs revendiquent une revalorisation de leurs primes en contrepartie de l'augmentation de la charge de travail et des heures supplémentaires que leur impose leur patron.

En effet, depuis quelques mois, les cadences de travail et les tâches à accomplir n'ont cessé d'augmenter pour ces ouvriers qui travaillent à la pose des piles de ponts pour la NRL. D'une pile et demie par mois au départ, les ouvriers posent aujourd'hui le double. De plus, ils doivent entretenir « l'hydraulique », graisser et nettoyer les grues, etc.

Les grévistes dénoncent aussi un accord signé en janvier qui a réduit le paiement de la prime de nuit à 30 euros et le travail du dimanche à 80 euros alors qu'avant les heures de nuit et le dimanche étaient payées double.

Les ouvriers dont le contrat CDD se termine début 2019 demandent également leur reclassement sur les autres chantiers de la NRL à l'issue de cette date.

Les négociations avec leur direction n'ayant rien donné, les grévistes poursuivaient leur mouvement jusqu'à aujourd'hui encore.

Ces travailleurs ont raison de réclamer leur dû, d'autant que les entreprises qui ont décroché ce marché de la NRL ramassent d'énormes profits.

Centre Hospitalier de Mayotte : en Grève !

Les agents de l'hôpital de Mayotte se sont mis en grève depuis jeudi dernier soutenus par les syndicats CFDT, CGT-Ma, FO et Sud-Solidaires. Ils réclament l'application de l'indexation à 53% (prime de « vie chère ») et d'autres primes comme leurs collègues de La Réunion.

Les grévistes ont fermé les grilles de l'hôpital et ont bloqué l'accès aux visiteurs et aux consultations. Après s'être rendus à l'ARS qui ne leur a apporté aucune avancée significative, ils demandent aujourd'hui à négocier avec un interlocuteur direct du ministère de la Santé.

Le personnel en grève revendique l'égalité de traitement au sein du Groupe hospitalier territorial (GHT) qui comprend aussi les hôpitaux de La Réunion. En revendiquant un budget fixé par la métropole et non plus partagé avec La Réunion, les grévistes mettent le doigt sur les véritables objectifs de la création du GHT qui sont la réduction de lits et du personnel et la « mutualisation » des moyens.

Les salariés de l'hôpital de Mayotte dénoncent l'attitude de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, qui s'est rendue dans l'île « *les mains vides* » en expliquant qu'elle était venue « *écouter* » en laissant au ministre des Comptes publics Gérard Darmanin qui devait venir après elle, le soin de faire les éventuelles promesses.

Mais comme par hasard, ce ministre a annulé sa visite à la dernière minute. Les grévistes promettent, eux, de durcir leur mouvement !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.

Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68